

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 18 décembre 2018

Date de la convocation : 11/12/2018
Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURYM, Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absents suppléés : M. Gérard BANCHET représenté par son suppléant M. Richard BONNEFOUX, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à M. Bernard LINAGE, Mme Annie DUTRON à Mme Michèle CEDRIN, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Bernard LOUIS à Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE à Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à M. Manuel BELMONTE.

Absents excusés : M. Max KECHICHIAN, M. Adrien RUBAGOTTI.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ASSAINISSEMENT** : Jardin – Zonage assainissement : approbation de la carte de zonage des eaux usées

Rapporteur : Alain CLERC

NOTE DE SYNTHÈSE

Par délibération du 26 septembre 2012, ViennAgglo a approuvé les zonages d'assainissement eaux usées et pluviales de la commune de Jardin. Ils définissent de manière prospective les modes d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) les plus appropriés techniquement, économiquement et en matière environnementale sur chaque partie du territoire.

Par délibération du 21 septembre 2017, ViennAgglo a approuvé la modification du zonage d'assainissement existant, rendue nécessaire afin de l'adapter au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune et aux textes réglementaires en matière d'assainissement.

L'enquête publique unique et conjointe au PLU et au zonage d'assainissement modifié s'est déroulée du 13 avril au 17 mai 2018. Le commissaire enquêteur a remis ses conclusions motivées le 15 juin 2018.

En conclusion, le commissaire enquêteur émet un avis favorable à la modification du zonage d'assainissement de la commune de Jardin proposée par Vienne Condrieu Agglomération (ex-ViennAgglo), en date du 15 juin 2018, sous réserve de :

- mettre en cohérence le plan de zonage assainissement des eaux usées avec le PLU qui a vu les limites des zones U, A et N légèrement modifiées après la validation du zonage assainissement
- supprimer la zone « collectif futur » montée de la vieille église car ce secteur a été collecté pendant la période d'étude du zonage.

Dans ces conditions, il est proposé d'approuver la nouvelle carte de zonage d'assainissement des eaux usées de Jardin en ajoutant les secteurs 519, 514, 516, 511, 507, 5015, 400 et 508 au zonage collectif et en supprimant du « collectif » les secteurs notés 438, 439, 441, 442, 512, 518, 509, 510 et 517 référencés sur la notice.

Il convient par conséquent d'approuver le zonage ainsi modifié de la commune de Jardin.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2224.10,

VU le Code de l'urbanisme notamment les articles L123.10 et R123.19,

VU la délibération n°12-196 du Conseil Communautaire du 26 septembre 2012 approuvant les cartes de zonage de la commune de Jardin,

VU la délibération n°17-156 du Conseil Communautaire du 21 septembre 2017 approuvant la modification de la carte de zonage des eaux usées de la commune de Jardin,

VU la délibération n°17-157 du Conseil Communautaire du 21 septembre 2017 approuvant le lancement d'une enquête publique unique pour la modification du zonage d'assainissement des eaux usées et l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Jardin,

VU l'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur,

VU l'avis de la commune de Jardin en date du 28 novembre 2018,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE la carte de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Jardin.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 18 décembre 2018

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 26 DEC. 2018
et a été publiée le 26 DEC. 2018

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Samuel RIBLIER



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS